



Communiqué de presse

**« 60 Millions de consommateurs » racheté par le privé : quelle indépendance demain ?**

Le désengagement de l'État ne doit pas se traduire par un recul de l'indépendance éditoriale.

Le choix de Xavier Niel pour reprendre « 60 Millions de consommateurs » a été officiellement présenté aux représentants du personnel du mensuel, mercredi 2 septembre, par le liquidateur. L'offre portée par sa holding NJJ Médias a été retenue par l'État, notamment face à celle de Que Choisir Ensemble, éditeur de *Que Choisir*.

Pour l'AFOC, cette décision soulève une question majeure : comment garantir l'indépendance éditoriale d'un titre dont la vocation est d'informer, d'alerter et de défendre les consommateurs lorsqu'il est repris par un acteur privé dont les activités économiques peuvent être concernées par certaines de ses enquêtes ?

Xavier Niel est le fondateur d'Iliad, maison mère de Free, entreprise régulièrement susceptible d'être concernée par les comparatifs, tests et enquêtes de « 60 Millions de consommateurs ».

Cette situation impose donc une vigilance particulière. Le risque de conflit d'intérêts ne peut être ignoré et doit faire l'objet de garanties claires, transparentes et durables, afin que la rédaction puisse continuer à travailler en toute indépendance, sans pression ni intervention du propriétaire dans le traitement éditorial des sujets.

Après plus de cinquante ans d'information indépendante au service des consommateurs, une question se pose désormais : que restera-t-il de l'indépendance éditoriale de « 60 Millions de consommateurs » ?

Au-delà du choix du repreneur, c'est le désengagement de l'État qui interroge. En transférant au secteur privé un titre dont la mission participe directement à l'information et à la protection des consommateurs, l'État doit s'assurer que cette mission d'intérêt général pourra être maintenue dans la durée.

Pour l'AFOC, l'enjeu ne peut donc pas se limiter à la réussite d'une opération de reprise. Il concerne le modèle économique, la gouvernance et les garanties qui permettront de préserver une information fiable, indépendante et exclusivement au service des consommateurs.

Paris, 9 septembre 2026

Contact presse Afoc : 01 40 52 85 85